



DIP – SSEJ
Direction
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents de l'enfant
«PRENOM» «NOM»
«Adresse1__Rue1»
«Adresse1__Code_postal»
«Adresse1__Ville»

N/réf. : PFR/lrl
SSEJ-L240/0623

Genève, date du timbre postal

Concerne : suivi vaccinal de votre enfant et offre de vaccination contre l'hépatite B (HB) et contre le papillomavirus humain (HPV)

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant a dû recevoir les derniers rappels pour les vaccins prévus dans le plan de vaccination suisse.

Les vaccinations recommandées en Suisse :

- protègent votre enfant des risques de maladies infectieuses qui se transmettent très facilement à l'école;
- diminuent le risque d'épidémie;
- protègent les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons de santé.

Les vaccins figurant sur [le plan de vaccination suisse](#), dont le vaccin contre l'hépatite B (HB) et le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV), sont vivement recommandés.

Les informations sur la vaccination de votre enfant permettent d'avoir une meilleure connaissance de la protection des élèves dans les écoles pour pouvoir prendre des mesures rapides et nécessaires en cas d'épidémie en milieu scolaire.



Afin de s'assurer que votre enfant est bien protégé sur le plan vaccinal, et selon le cadre juridique suisse, le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ/DIP) vous demande de transmettre une copie du carnet de vaccination sur le portail sécurisé de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/c/carnet. Identifiez-vous avec votre compte « e-démarches » et téléchargez les photos ou "scans" de **toutes** les pages du carnet de vaccination de votre enfant.

Pour saisir la e-démarches, il vous faut utiliser le numéro ci-joint **XXXXXXXX** pour renseigner le champ "N° Elève (N° nBDS)" qui est une information obligatoire pour vous permettre de compléter et d'envoyer le carnet de vaccination.

Par ce même système et à l'aide du même numéro, il est aussi possible d'inscrire votre enfant pour recevoir le vaccin contre l'hépatite B (**HB**) et le vaccin contre le papillomavirus humain (**HPV**) à l'école, en 9^{ème} année, par le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ). Dans ce cas, la vaccination est gratuite, grâce à une convention entre les assurances-maladies et le SSEJ.

- Le vaccin contre l'hépatite B (**HB**) proposé par le SSEJ est l'Engerix-B-20®
- Le vaccin contre le papillomavirus humain (**HPV**) proposé par le SSEJ est le Gardasil® 9

Ces deux vaccins sont dispensés en deux doses données à six mois d'intervalle chez les jeunes de moins de 15 ans.

Pour toute question particulière, le SSEJ vous répond volontiers au : 022 546 41 00. Vous pouvez aussi vous adresser au médecin traitant de votre enfant.

Vous trouverez des informations complémentaires détaillées pour chaque vaccin sur la page Internet de l'Etat de Genève en scannant les QR code.



Informations sur la vaccination contre le papillomavirus humain et le HB

Le SSEJ vaccine à l'école uniquement les élèves qui l'acceptent et dont les parents auront donné leur accord en ayant complété la partie consentement pour la vaccination du formulaire E-démarches avant le 18 octobre 2023.

Passé ce délai, nous ne pourrons malheureusement plus prendre votre inscription en considération. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit vacciné-e, vous n'avez aucune action à réaliser dans le formulaire.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations distinguées.

Denise Baratti Mayer
Médecin cheffe de service

Pascal Freydier
Directeur du PPSP/SSEJ